

■ **Berlie et Mottier S.A.**, à Nyon, transformation et commerce dans le domaine des matériaux de construction, bois, engrais et combustibles (FOSC du 09.08.2002, p. 14). Statuts modifiés le 2 septembre 2003. Nouveau but: commerce, transformation et commercialisation de tout produit, notamment agricole et de combustion - à l'exclusion des matériaux, du bois et des carrelages - lié au secteur de la construction, du génie civil et des appareils sanitaires. Capital-actions réduit de CHF 1'000'000 à CHF 500'000, la valeur des 1'000 actions nominatives étant réduite de CHF 1'000 à CHF 500. Capital-actions entièrement libéré: CHF 500'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 500, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 606 du 22.01.2004
(02090926 / CH-550.0.103.960-1)